

Communiqué du liquidateur du groupe Swissair aux créanciers et aux médias

**Envoi de la Circulaire n° 3 des liquidateurs de SAirLines aux créanciers – Dividende concordataire estimé: 0.8 % à 49.4 %**

Küsnacht-Zurich, le 21 décembre 2004. Par courrier d'hier, les liquidateurs de SAirLines en liquidation concordataire, Karl Wüthrich, Wenger Plattner, et Roger Giroud, Giroud & Anderes, ont envoyé la Circulaire n° 3 aux créanciers de la société. La Circulaire figure dès à présent sur le site web du liquidateur ([www.liquidator-swissair.ch](http://www.liquidator-swissair.ch)).

Dans cette circulaire, les liquidateurs rendent compte de leur activité depuis septembre 2004. Il en ressort que des avoirs à recouvrer de l'ordre de CHF 3 millions ont été encaissés au cours des derniers mois. Les mesures nécessaires au recouvrement des créances sont diligentées en permanence.

L'examen d'éventuelles prétentions en matière de responsabilité a continué de progresser. Les différentes positions en cause portent sur des dommages d'un montant total de CHF 1 milliard. Il n'est pas encore certain que l'ensemble du préjudice pourra faire l'objet d'une action en justice.

**Dividende concordataire estimé: 0.8 % à 49.4 %**

Les travaux de préparation de l'état de collocation ont continué de progresser. Celui-ci sera mis à la disposition des créanciers, pour consultation, au plus tôt à la mi-2005. Le dividende concordataire pour les créances de 3ème classe devrait évoluer dans une fourchette estimative comprise entre 0.8 % et 49.4 %.

Le rapport d'activité des liquidateurs au juge du concordat pour l'année 2004 sera établi au premier trimestre 2005.

\*\*\*

**Pour de plus amples informations**

- Site web du liquidateur: [www.liquidator-swissair.ch](http://www.liquidator-swissair.ch)
- Filippo Th. Beck, Wenger Plattner, téléphone 043 222 38 00, fax 043 222 38 01